



PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY

Le Bureau Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :

**le vendredi 11 décembre 2020
à 20h00 en visioconférence**

Présents : T. TONNELIER – P. BANIZETTE – J. MUJICA – O. FOURNIER – V. POCHITALOFF – F. BRESSON – P. DURIF – N. JANVIER – JC. PEYRIN – S. FERRATIER – G. QUEYREL – M. ANZALONE

Invités :

J. GRAND LABORET - N. ALLEMAND - H. BRUYERE - JC LUNEL - G. CASSAGNE – J. GARDON

Excusé : JM. GINEY

Le Président TONNELIER ouvre la séance à 20h05.

1) Présidence : (T. Tonnelier)

- Visios FFR

Alexandre MARTINEZ : gros déficit suite à la pandémie (– 36 millions d'Euros). En conséquence, nous subissons une baisse de subvention de 15% calculée sur les 92% moyenne générale des POS, ce qui fait en réalité une perte de 22% de la subvention de la FFR. (70% fixe et 30% POS).

La réalisation des actions POS n'affectera pas la subvention déjà largement impactée mais il convient malgré tout de fournir ces actions et leurs contrôles dans les délais prévus.

Les CTC : la FFR impose de passer les CTC à 60% d'activité du 01/01 au 30/06/2021. La subvention FFR pour payer les CTC sera diminuée en conséquence.

Il conviendra de faire un courrier aux clubs pour les informer de la baisse d'activité des CTC.

- Casse des téléphones portables

A titre exceptionnel, il est prévu de remplacer les téléphones portables cassés en notant que la rotation de la flotte est prévue en décembre 2021.

Une charte de bonne utilisation du matériel sera proposée.

2) Trésorerie Générale (V. Pochitaloff)

- Fonds de solidarité de la Ligue (Aide Covid)

Fonds de solidarité de 1 500€ à réclamer. Vote à l'unanimité

- Notes de service

La Trésorière Générale présente et soumet aux votes 2 notes de service (voir annexe) :

- Note sur les dépenses et achats : vote à l'unanimité
- Note sur l'utilisation des CB : vote à l'unanimité

- AG Financière de la Ligue AuRA le 19 /12

256 000€ de déficit sur l'exercice de la saison 2019/2020 malgré les aides gouvernementales et l'interruption de la saison.

- Utilisation des locaux Ligue par les Comités Départementaux et utilisation des locaux des CD par des salariés de la Ligue.

Un loyer sera réclamé aux Comités Départementaux utilisant des locaux de la Ligue, sauf convention particulière.

Il est urgent de constituer la Commission des Finances.

3) Vice-Présidence (JM. Giney)

- Point d'étape sur le partenariat et la communication

JM. GINEY étant excusé, H. BRUYERE présente les propositions concernant la tombola.

Objectifs pour cette saison, atteindre les 100 K € de recettes avec une incitative pour les clubs et des objectifs par MO.

La répartition des recettes du billet est de 50 % / 50 % entre le club et la Ligue jusqu'à un certain seuil (3 billets / licenciés) et à partir de ce seuil, la répartition passe de 2 € pour le club à 1 € pour la Ligue.

Les carnets seront composés de 5 billets, plus facile à commercialiser directement.

Pour les billets, il faut trouver un Partenaire lié à la Tombola afin que ce dernier couvre les coûts d'impression et qu'il soit présent sur l'ensemble des billets. L'an dernier, le coût d'impression représentait entre 2500 et 3000 € HT.

Nous devons vraiment travailler la communication en amont et durant la commercialisation de cette Tombola sur l'Aide apportée aux clubs, 0 risque pour les clubs, une Trésorerie jusqu'en Juillet mais également apporter des supports d'affichage aux clubs. Vous trouverez via le lien ce qui avait été mis en place l'an dernier : <https://ligueaura.ffr.fr/ligue/nos-actions/tombola>
Nous devons vraiment suivre l'évolution des réservations et des ventes par les clubs tout au long des 6 mois afin d'atteindre nos objectifs.

4) Direction Technique de Ligue (J Gardon)

Les CTL vont se centrer dans cette période sur le management des CTC (bienveillance, écoute) ; être positif, faire en sorte que les équipes CTC soient en bonne santé mentale et physique. Les moyens seront mis pour accompagner les CTC sur ce thème. Dès la semaine 51, un travail sera fait dans les équipes de secteur sur les missions des CTC (plan de charge) de janvier à juin 2021, en fonction des directives fédérales. Ce plan de charge sera présenté lors du prochain BD de Ligue AuRA.

A la demande du Président, un groupe de travail mixte (Elu-CTC-salariés) est réuni semaine 51 pour travailler sur l'équipement informatique des nouveaux CTC.

La Ligue AuRA est là pour faire en sorte que la fonction RH et administrative soit au service du projet sportif de la Ligue, donc des clubs au travers les CTC. Tout sera mis en œuvre dans ce sens avec les Elus et les salariés administratifs en responsabilité sur ces thèmes pour que les thématiques RH soient traitées en dehors des réunions sportives, dans des temps RH ; le Président TONNELIER et Jérôme GARDON attendent que les CTL et CTC puissent se concentrer autour de leurs missions prioritaires centrées sur le sportif. Ils souhaitent construire et nourrir des échanges avec les CTC sur les Ecoles de Rugby, la formation des bénévoles, le club de demain, le projet de club....

Ils souhaitent construire des relations de proximité avec les Présidents de CD et leurs équipes ; il y a déjà un travail collaboratif avec eux de qualité, il doit être encore renforcé. Bien entendu, les Présidents de CD et leurs équipes doivent être dans la boucle des infos les CD, tout le temps. Les nouveaux CTD vont bénéficier de la dotation des Conseillers Techniques ETR Ligue AuRA (dossier suivi par Gilles CASSAGNE). De plus, le Président a demandé d'étudier les modalités d'accueil des CTD dans le cadre des conventions lors des réunions ETR, de secteurs ou thématiques, copie à rendre pour le 15.01.2021.

Voici les 2 attendus pour la fin de semaine prochaine (semaine 51) :

- Le retour du suivi CTC sur CAMPUS 2023 pour tous les clubs de la Ligue AuRA,
- La synthèse du travail des CTC par bassin pour la période 25.08 au 16.12, à transmettre au prochain BD et CD Ligue.

Pour finir, merci à l'équipe de l'IREF pour le gros travail autour de la future certification QUALIOPI et sur les formations professionnelles ; c'est un gros challenge motivant ! Nous souhaitons également mettre en place le système des WEBINAIRES rapidement (voir le travail de la Ligue Bourgogne Franche Comté). Il faut dès la rentrée 2021 mettre en place cela, en collaboration avec le service Communication de la Ligue.

L'équipe de direction de l'ETR, (DTL, CTL & Cadres Formateurs) restent à la disposition de l'ensemble des Elues et Elus de la Ligue AuRA. Ils tiennent également à remercier l'ensemble du personnel administratif de la Ligue pour leur aide.

5) Direction Ligue (G. Cassagne)

- Conseil d'administration des CFA des métiers du sport

La mission de JP CHORDA au Conseil d'Administration de l'IFA Sport et Animation Rhône Alpes dans le collège socio économique est maintenue jusqu'à la fin de saison.

Il sera demandé à JP CLERC d'accompagner JP CHORDA pour la fin de saison en cours

Vote à l'unanimité moins 1 abstention

6) Pôle France 2023 (N. Janvier)

Voir annexe

7) Pôle sportif (F. Bresson)

- Point sur les travaux des Commissions des Epreuves (Seniors, Féminines, Jeunes)

Depuis notre élection, la majeure partie des membres de l'ancienne Commission des Epreuves ont confirmé leur souhait de continuer à œuvrer au sein de la Ligue, hormis Jean CONNORD (secteur Nord) et Pierre CAULE (secteur sud) qui ont démissionné.

La Commission des Epreuves seniors masculins a tenu une réunion en visioconférence toutes les semaines pour travailler aux différents scénarii de reprise des compétitions post-covid.

Aujourd'hui, après un gros travail de tous les membres, il est soumis à validation du Bureau Directeur une version aboutie.

Cette version et l'amendement au règlement sportif associé doivent être validés par notre bureau directeur avant d'être transmis à la commission compétitions de la FFR pour approbation.

Petit rappel : ces éléments sont naturellement dépendants des directives gouvernementales et des préconisations fédérales liées à l'évolution de la crise sanitaire.

La Commission des Epreuves Féminines s'est réunie en visioconférence pour la première fois mercredi 9 décembre dernier. Un travail est fait également à la reprise des compétitions post-covid. Compte-rendu de réunion en cours de rédaction.

La Commission des Epreuves Jeunes se réunie pour la première fois en visioconférence samedi 12 décembre à 9 heures. Précédemment, Pierre MALINVERNI et Bernard DIMIER ont consulté les clubs en leur proposant de choisir entre 2 formules de reprise. Les clubs avaient jusqu'au 10 décembre dernier pour répondre. Un dépouillement des réponses est prévu afin de statuer sur la formule retenue et la présenter au prochain bureau directeur.

MODIFICATIONS SUITE COVID 19

- Obligation fédérale : donner les équipes d'Honneur qui accèdent à la 3DF le 20/06/2021 (4 clubs pour la Ligue AuRA).
- Possibilité de jouer jusqu'au 11/07/2021 par la DTN.
- Modifications susceptibles d'évolution en fonction de la crise COVID 19.
- Aller au bout des championnats.

- Limiter les péréquations si reprise des championnats entre le 24/01 et le 21/02.
- Redynamiser les Territoires => Phases finales de MO.
- Phases finales de Ligue après les phases finales de MO.

8) Pôle Nouvelles Pratiques (S. Ferratier)

- Développement d'un outil de gestion pour le rugby à 5

Présentation d'un projet de création d'un portail web utilisable par les clubs et les responsables Ligue pour simplifier toutes les démarches administratives liées à la pratique du Rugby à 5 afin que les clubs n'aient qu'à se concentrer sur le jeu. Cela permettra également de soulager les 4 secrétaires des M.O dans la gestion des déclarations.

Présentation d'un devis transmis par Joffrey GAUZINS suite aux recommandations de F. GRILL.

Possibilité de mutualiser ce développement avec les Ligues Ile de France et Bourgogne Franche Comté, Stéphane Ferratier doit prendre contact avec F. GRILL et J.F. CONTANT.

Différentes questions ont été posées par les membres du Bureau auxquelles l'éventuel prestataire nous a répondu :

Le montant total est-il TTC ou HT ? *Le montant est bien sûr TTC. En tant qu'auto-entrepreneur, il n'applique aucune taxe.*

Il y a plusieurs postes avec plusieurs quantitatifs différents, à quoi correspondent ces quantitatifs ?

Les quantités correspondent au nombre de jours dont j'ai besoin pour développer le module lié. Ça te permet aussi de voir combien de temps j'ai besoin pour développer telle ou telle fonctionnalité.

Comment seront organisées les mises à jour, évolutions, maintenance, etc... ? *Les mises à jour / évolutions sont invisibles pour l'utilisateur, il n'y aura pas de rupture du service. Cela reste un processus assez léger.*

Concernant la maintenance (coût du serveur, correction de petit bugs, service client etc...) il a l'habitude de faire 100 € / mois, soit 1200 € / an, qui englobe le tout : un suivi par mail, les coûts du serveur, les mises à jour de sécurité ...Il a également pour habitude d'offrir cette 1ère année de maintenance dans le cas d'un devis. Donc si nous travaillons ensemble, la maintenance nous sera offerte pour la saison 2021/2022.

9) Pôle Développement (O. Fournier)

EDR (Jusqu'à M12)

Coordination : **Olivier FOURNIER** et **Virginie CHOQUET**

Chaponnay : **Michel REGNAULT**

Clermont : **Karine COSTE**

Guilherand : **Robert ROUVEURE**

Montbonnot : **Frédéric BUGE**

+ les représentant-e-s des départements

M14G-M15F

Responsables ligue : **Patrick BAYLE** et **Sandrine LONJON**

Chaponnay : **Michel BRIVET**

Clermont : **Karine COSTE**

Guilherand : **Gaby FABREGOULE**

Montbonnot : **Frédéric BUGE**

+ les représentant-e-s des départements

Gaby FABREGOULE reste représentant du secteur au niveau national.

La proposition de laisser Patrick CRAIGHERO membre de la Commission Nationale EDR étant refusée, Olivier Fournier prends en charge cette mission.

Un nouveau calendrier de la CN EDR a été diffusé. Il n'est absolument pas applicable en l'état dans notre région ne serait-ce que par le positionnement de tournois sur les vacances de février (circulation). Les commissions sont au travail pour l'adapter.

La reprise est envisagée pour le 30 janvier

Il est prévu une réunion avec Ludo MOLINIE la semaine prochaine.

Le contact sera repris avec Francois ANNE pour la mise en place d'expérimentations EDR.

Rugby Social Club :

Responsable **Denis PEGAZ** assisté de **Jean-Pierre VERDIER** pour la Commission Solidarité et Grands Blessés
+ les président-e-s des départements ou représentant-e-s.

Féminisation des instances dirigeantes et des pratiques :

Animation du groupe de travail : **Olivier FOURNIER**

Membres de droit : **Toutes les Elues du Comité Directeur**

Invitation d'autres personnes (hommes ou femmes) en fonction des animations, formations, informations.

10) Pôle Proximité-Bénévolat (G. Queyrel)

Pôle PROXIMITE

La campagne qui nous a conduits à la tête de la Ligue avait dans ses axes prioritaires le retour indispensable à plus de proximité : **Positionner un élu référent par bassin.**

C'est la priorité du moment, et voici une proposition sur cette thématique:

- En prenant comme trame la carte des bassins tels qu'ils ont été définis par nos prédécesseurs 27 bassins
- En respectant notre engagement un élu de Ligue et/ou un « Coopté » par bassin
- La définition de la mission du Référent Régional de Bassin : **RRB**
- Le référent œuvrera en étroite collaboration avec le CTC et son CTL et, les assisteront dans la conduite de la mission que son DTL leur a assignée.
- Le **RRB** portera la parole politique du bureau Directeur de la Ligue vers les clubs. Il recueillera les interrogations et préoccupation des dirigeants des clubs et CD.
- Il apportera des réponses régulièrement aux questions posées.
- Il organisera à minima 2 réunions par an et par bassin
- Il rendra compte de son activité les Présidents de CD et les MO : Vice-Président et SG de MO.
- Etc...

Dans les semaines qui arrivent, Gérard QUEYREL prendra contact avec les Vice-Présidents et leur SG pour formaliser la composition de l'équipe des **RRB**, viendra ensuite la mise en train.

Structuration :

De nombreux outils existent ou sont en cours de développement notamment au POS. Il conviendra de se les approprier et de les rendre opérationnels sans effrayer. En accord avec Thierry TONNELIER, Gérard QUEYREL s'appuiera sur le tandem Gérard FAGUER/Gilles CASSAGNE pour rendre opérationnel la gestion du POS et également prêter mains fortes au CD dans l'élaboration puis à la gestion de leur POS, viendra ensuite le temps des clubs.

Pôle Bénévolat :

La Commission des Récompenses est en cours de construction. En accord avec Thierry nous avons proposé à Catherine MUNOZ de poursuivre sa mission, elle a accepté

11) Secrétariat Général (JCI. Peyrin)

- Information sur le guichet "unique" MO Service"

Reporté au prochain Bureau Directeur

- Organisation administrative (salariés) pour les pôles et commissions

Reporté au prochain Bureau Directeur

- Information sur les élections des comités directeurs des Comités Départementaux

Les élections ont eu lieu pour les départements de l'Allier (Christian LE HUEROU), Ardèche (Lydie BONNET), Cantal (Jean BESSIERE), Drôme (Jean Thomas POLETTI), Puy de Dôme (Laurent BOURDUGE), Haute Savoie (Pierre PORTIER)

- Information sur la commission des arbitres + Congrès national en juillet 2021

Reporté au prochain Bureau Directeur

- Rythme des réunions du Bureau Directeur

Le prochain Bureau Directeur aura lieu le 29/12 à 20h00 en visioconférence

12) Questions diverses :

- Masques Covid Lique AuRA

Le nombre de 1000 masques apparaît trop important. Il sera réduit à 500 (5 masques par salarié et 2 masques par élu, chargé de mission)

Jean Claude PEYRIN rappelle l'utilisation des masques.

- Tenues Lique AuRA

Reporté au prochain Bureau Directeur

- Comptes des années précédentes par Commissions

Reporté au prochain Bureau Directeur, suite à l'Assemblée Générale Financière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h35.

Le Secrétaire Général,



Jean Claude PEYRIN